



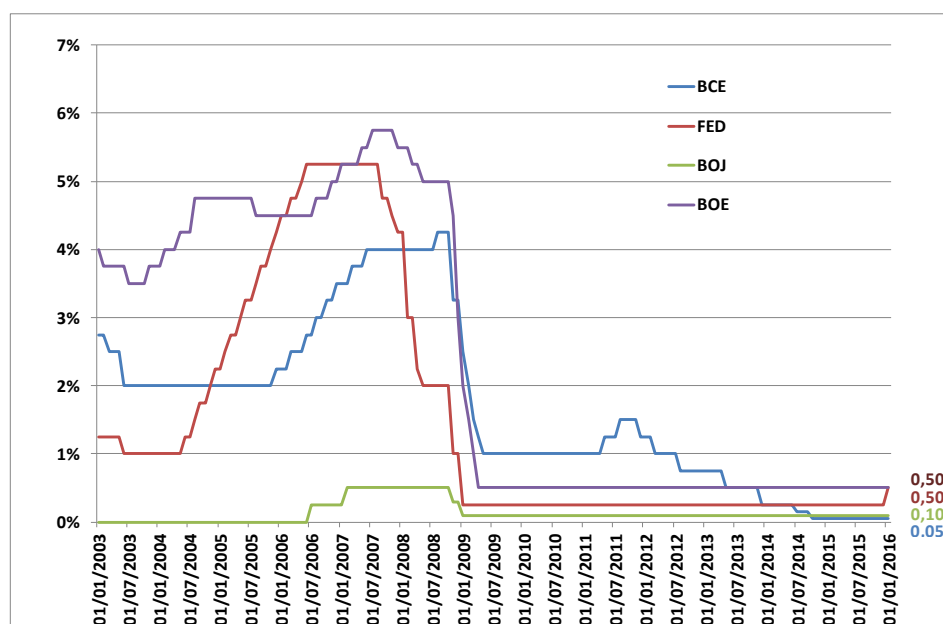
1 - Actualité nationale et internationale

BCE : Réunion du Conseil des gouverneurs du 21 janvier 2016

Lors de sa réunion du 21 janvier 2016, le Conseil des gouverneurs a décidé de laisser les taux inchangés. En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, le Conseil a déclaré que « (...) les évolutions concernant l'économie réelle, la distribution du crédit et les conditions financières se sont améliorées et ont renforcé la capacité de résistance de la zone euro aux chocs économiques observés récemment au niveau mondial. Les décisions que nous avons prises début décembre, de poursuivre nos achats mensuels nets d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros au moins jusque fin mars 2017 et de réinvestir les remboursements au titre du principal sur les titres venant à échéance aussi longtemps que nécessaire, étaient totalement adéquates. Elles se traduiront par un apport significatif de liquidités au secteur bancaire et consolideront notre stratégie consistant à fournir des indications sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs (forward guidance). Cela étant, en ce début d'année, les risques à la baisse se sont à nouveau accentués dans un contexte d'incertitudes accrues liées aux perspectives de croissance des économies de marché émergentes, à la volatilité des marchés financiers et des matières premières et aux développements géopolitiques. Dans cet environnement, la dynamique de l'inflation demeure en outre plus faible que prévu. Il conviendra donc de réexaminer, et éventuellement de reconsidérer, l'orientation de notre politique monétaire lors de notre prochaine réunion, début mars lorsque les nouvelles projections macroéconomiques établies par les services de la BCE, qui couvriront également 2018, seront disponibles. Parallèlement, nos travaux doivent nous permettre de garantir que toutes les conditions techniques seront en place pour que l'ensemble des options de politique monétaire puissent être mises en œuvre, si nécessaire. »

La déclaration complète : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/cp-bce-declaration-introductive-janvier-2016.pdf

Taux directeurs des principales banques centrales



Chômage

Diminution du chômage en France

Fin novembre 2015, en France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 3 574 800. Il diminue de 0,4 % sur un mois (soit -15 000 personnes) et augmente de 2,5 % sur un an. En novembre 2015, ce nombre baisse de 1,1% pour les moins de 25 ans (-4,5 % sur un an), de 0,5 % pour les 25-49 ans (+2,1 % sur un an) et augmente de 0,2 % pour les 50 ans ou plus (+8,4 % sur un an).

La baisse du chômage continue en Europe

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,5% en novembre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,6 % enregistré en octobre 2015 et à celui de 11,5 % de novembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis octobre 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,1 % en novembre 2015, en baisse par rapport au taux de 9,2 % enregistré en octobre 2015 et à celui de 10,0 % de novembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis juillet 2009. Eurostat estime qu'en novembre 2015, 22,159 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,924 millions dans la zone euro. Par rapport à octobre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 179 000 dans l'UE28 et de 130 000 dans la zone euro. Comparé à novembre 2014, le chômage a baissé de 2,146 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,573 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en novembre 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,5 %), en République tchèque (4,6 %) ainsi qu'à Malte (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (24,6 % en septembre 2015) et en Espagne (21,4 %).

Inflation

France : redressement de l'IPC

En décembre 2015, l'indice des prix à la consommation (IPC) se redresse, augmentant de 0,2 % après une baisse équivalente en novembre. Corrigé des variations saisonnières, il est inchangé sur un mois, après -0,1 % en novembre. Sur un an, les prix à la consommation croissent de 0,2 %, après une stabilité en novembre.

Stabilité de l'inflation dans la zone euro en décembre

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,2 % en décembre 2015, stable par rapport au mois de novembre, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation dans la zone euro, l'alimentation, l'alcool et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en décembre (1,2 %, comparé à 1,5 % en novembre), suivis par les services (1,1 %, comparé à 1,2 % en novembre), les biens industriels non énergétiques (0,5 %, stable par rapport à novembre) et l'énergie (- 5,9 %, comparé à - 7,3 % en novembre).

Banque de France

Rue de la Banque N° 16 : Commerce international, salaires et négociation collective

Le commerce international favorise les exportations mais permet aussi la substitution d'importations à la production intérieure. À partir de données d'entreprises françaises, ce Rue de la Banque n° 16 étudie l'impact du commerce extérieur sur les salaires et le rôle des accords salariaux. Une hausse des exportations et des importations a un effet positif sur le salaire moyen mais, pour les exportations, le gain salarial est le même pour toutes les catégories de salariés, alors que pour les importations, l'effet est plus fort pour les cadres. Les accords d'entreprise sont systématiquement associés à des gains salariaux croissant avec le niveau des exportations et importations. Cependant, les accords salariaux ne réduisent que faiblement les inégalités salariales induites par les importations.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/RDB-rue-de-la-banque-16.pdf

Chine

La croissance chinoise au plus bas depuis 25 ans

Le bureau national de statistiques à Pékin a annoncé qu'en 2015, le PIB chinois a progressé des 6,9%, au plus bas depuis 1990. L'objectif de croissance du PIB fixé était de 7 % pour l'année 2015.

Actualité législative

Décret n° 2015-1774 du 24 décembre 2015 fixant pour les années 2013 et 2015 la quote-part des ressources du budget de la Polynésie française destinée à alimenter le fonds intercommunal de péréquation.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031692720&dateTexte=&categorieLien=id>

2 – Brèves économiques locales

IEOM : première étape vers la modernisation de la politique monétaire

Le Conseil de surveillance de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), réuni le 18 décembre 2015 à Paris, a décidé de diminuer le taux des réserves obligatoires sur emplois de 50 points de base (à 1,00 %) et de supprimer le réescompte de crédits aux particuliers. Ces décisions constituent la première étape du déploiement progressif de la modernisation de la politique monétaire de l'IEOM dont le conseil avait arrêté le principe en juin 2015, en vue d'améliorer le financement de l'économie des collectivités d'outre-mer du Pacifique. À la lumière des éléments de conjoncture présentés, notamment l'évolution de l'inflation et des agrégats monétaires et de crédit dans les COM du Pacifique, le Conseil de l'IEOM a, par ailleurs, décidé d'abaisser le taux d'intérêt de la facilité de dépôt de 10 points de base, à -0,10 %. Les taux d'intérêt du réescompte, de la facilité de prêt marginal et de l'escompte de chèque demeurent inchangés. Ces décisions sont applicables à compter du 1er janvier 2016.

Tourisme : protocole d'accord signé entre le Pays et l'investisseur chinois du Tahiti Mahana Beach

Le protocole d'accord pour le financement, la construction et l'exploitation du Tahiti Mahana Beach a été signé le 19 décembre 2015 entre l'établissement public Tahiti Nui Aménagement et Développement (TNAD) et le consortium chinois composé des groupes Recas Global, China Railway International et R&F Properties. L'investissement dans ce vaste projet d'infrastructures touristiques - hôtellerie, restauration et divertissement - est estimé à 2,5 milliards de dollars (soit près de 278 milliards de F CFP) ; son achèvement est prévu pour 2022. L'accord prévoit de favoriser l'emploi local pour la construction et l'exploitation, qui serait accordée pour 70 ans.

Tourisme : le groupe samoan Grey Investment acquiert trois hôtels polynésiens

Après le rachat en 2012 de l'hôtel Le Méridien à Tahiti, le groupe samoan Grey Investment réalise un nouvel investissement dans l'immobilier hôtelier polynésien avec l'acquisition des murs de trois hôtels du groupe AccordHotels : deux à Bora-Bora (Sofitel Marara et Sofitel Private Island) et un à Moorea (Sofitel Ia Ora). Le transfert de propriété devrait être finalisé fin janvier. AccordHotels continuera d'assurer la gestion et l'exploitation de ces structures, qui resteront sous l'enseigne Sofitel.

Logement social : un nouvel organisme, privé, agréé par le Conseil des ministres du Pays

Organisme privé détenu à la majorité par la Banque de Tahiti, Habitat Polynésien a été agréé par le Conseil des ministres du Pays en tant qu'opérateur de logement social. Par cet agrément, et avec l'appui de la BPCE, ce nouvel opérateur pourra compléter l'offre de logements sociaux du Pays en bénéficiant du dispositif incitatif de défiscalisation métropolitaine pour les logements sociaux outre-mer. Habitat Polynésien prévoit la construction de 400 logements d'ici fin 2017, soit un investissement de 10 milliards de F CFP.

Fiscalité : évolution du code des impôts débattue à l'Assemblée du Pays

L'Assemblée de Polynésie française a débattu une loi du Pays mettant à jour le Code des impôts. La réforme fiscale est favorable à la transition énergétique, avec des mesures telles que la baisse du taux d'imposition à 20 % pour les entreprises produisant de l'énergie à partir de sources exclusivement renouvelables, l'extension à quatre ans des exonérations "entreprises nouvelles" pour les nouveaux acteurs du secteur, ou encore l'exonération de TVA pour les véhicules électriques et hybrides. À noter parmi les autres évolutions fiscales, l'exonération des publicités télévisuelles locales.

Caisse de Prévoyance Sociale et régime de solidarité : évolution des conditions en 2016

Le 1^{er} janvier, une réforme du régime de solidarité territoriale modifiant les conditions d'admission afin de lutter contre la fraude aux allocations et aux prestations est entrée en vigueur. Par ailleurs, le gouvernement a validé le budget 2016 de la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS) : l'augmentation des cotisations retraite, en partie compensée par une diminution des cotisations maladie, ne permettra pas le retour à l'équilibre du budget. Le déficit prévisionnel de 2,5 milliards de F CFP sera financé par les réserves.

Internet : de nouveaux câbles sous-marins en projet

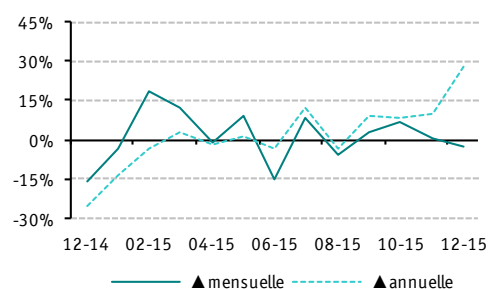
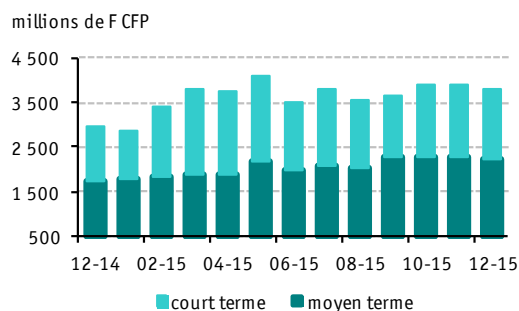
À l'occasion de la commémoration des 100 ans de la liaison de télécommunication entre la Polynésie française et la France, l'Office des Postes et des Télécommunications (OPT) a annoncé son projet de mettre en place deux nouveaux câbles sous-marins - un domestique et un international - pour développer et sécuriser les flux d'échanges internet actuellement dépendants du câble Honotua qui relie la Polynésie à Hawaï. Ces orientations de l'OPT devraient être validées en Conseil d'Administration fin janvier 2016. La Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande ont chacune proposé leur collaboration pour la mise en place d'un câble commun avec le Pays.

3 – Activités de l'Institut et suivi de place

Refinancement des établissements de crédit

Hausse annuelle du refinancement à moyen terme

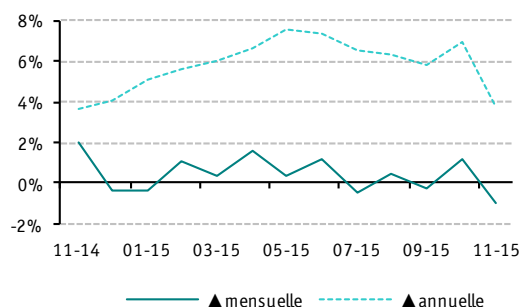
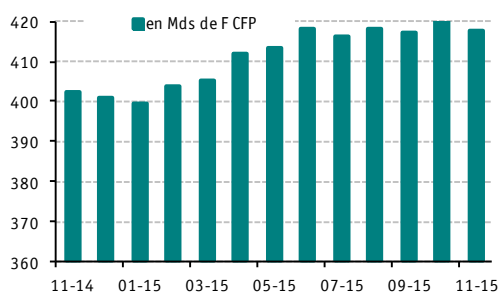
en millions de F CFP	déc-14	nov-15	déc-15	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme	1 257	1 619	1 582	-2,3%	25,9%
Utilisations à moyen terme	1 699	2 255	2 196	-2,6%	29,2%
Refinancement total	2 956	3 874	3 778	-2,5%	27,8%



Masse monétaire

Progression annuelle de la masse monétaire

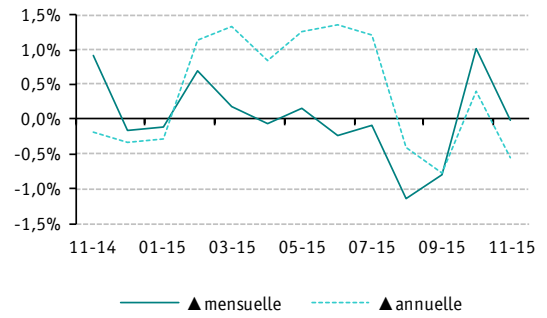
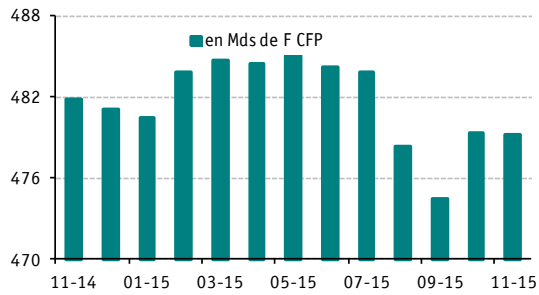
en millions de F CFP	nov-14	oct-15	nov-15	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	13 189	13 692	13 535	-1,1%	2,6%
Dépôts à vue	160 010	173 175	170 549	-1,5%	6,6%
Comptes sur livrets	99 711	97 968	98 292	0,3%	-1,4%
Comptes d'épargne logement	383	392	396	1,0%	3,4%
Dépôts à terme	127 749	135 574	133 706	-1,4%	4,7%
Autres	1 435	1 252	1 272	1,6%	-11,4%
Total M3	402 477	422 053	417 750	-1,0%	3,8%



Concours des banques locales à l'économie

Repli des crédits accordés par les banques locales

en millions de F CFP	nov-14	oct-15	nov-15	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	110 338	103 463	103 041	-0,4%	-6,6%
Crédits d'équipement	73 926	77 300	77 698	0,5%	5,1%
Crédits à l'habitat	168 765	171 837	171 954	0,1%	1,9%
Autres crédits	66 206	67 768	67 784	0,0%	2,4%
Créances douteuses brutes	62 575	58 942	58 707	-0,4%	-6,2%
Total Concours de Caractère Bancaire	481 811	479 310	479 183	0,0%	-0,5%



Les indicateurs de référence

	date	m-12	m-1	m	▲/mois	▲/an
Indicateurs macroéconomiques						
Indice des prix à la consommation (base 100 décembre 2007)	déc-15	108,5	107,1	107,8	0,7%	-0,6%
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand (base 100 janvier 2000)	nov-15	114,8	115,2	115,7	0,4%	0,8%
Commerce extérieur						
<i>Exportations civiles (en M F CFP)</i>	nov-15	1 535	887	1 917	ns	24,9%
<i>Importations civiles (en M F CFP)</i>	nov-15	14 501	11 654	18 792	61,2%	29,6%
<i>(source : ISPF)</i>						
Entreprises						
Importations de biens d'équipement (M F CFP)	nov-15	3 674	1 912	7 656	ns	ns
Importations de véhicules utilitaires (M F CFP)	nov-15	38	93	202	ns	ns
Immatriculation de véhicules utilitaires neufs (nb)	déc-15	136	91	84	-7,7%	-38,2%
Personnes morales en interdiction bancaire (nb)	déc-15	479	467	471	0,9%	-1,7%
<i>(sources : ISPF, IEOM)</i>						
Ménages						
Importations de biens de consommation courante (M CFP)	nov-15	2 155	1 947	2 176	11,7%	1,0%
Importations de produits alimentaires (M CFP)	nov-15	3 240	3 024	3 598	19,0%	11,0%
Immatriculation de véhicules particuliers neufs (nb)	déc-15	225	225	186	-17,3%	-17,3%
Personnes physiques en interdiction bancaire	déc-15	2 711	2 642	2 630	-0,5%	-3,0%
<i>(sources : ISPF, IEOM)</i>						
Secteurs						
Agriculture						
Exportations de perles brutes (en M F CFP)	nov-15	1 158	250	1 476	ns	27,5%
Exportations de poissons et crustacés (en M F CFP)	nov-15	100	144	117	-18,7%	18,0%
BTP						
Importations de ciment (en M F CFP)	nov-15	54	27	349	ns	ns
Importations de bois transformé (en M F CFP)	nov-15	130	168	166	-1,5%	27,9%
Industrie						
Exportations de monoï en vrac et conditionné (en M F CFP)	nov-15	16	39	46	20,4%	ns
Exportations d'huile de coprah (en M F CFP)	nov-15	56	136	56	ns	-1,1%
Exportations de noni en purée et en jus (en M F CFP)	nov-15	32	53	24	ns	-25,2%
Tourisme						
Nombre de visiteurs	oct-15	21 901	19 707	27 973	41,9%	27,7%
Taux d'occupation hôtelière (CPH)	déc-15	54,2%	70,9%	58,9%	-12 pt	+4,6 pts
<i>(sources : ISPF, CPH)</i>						
Indicateurs financiers (Encours des banques locales en M F CFP)						
Dépôts						
Ménages						
<i>Dépôts à vue</i>	déc-15	60 023	63 162	64 160	1,6%	6,9%
<i>Comptes sur livret</i>	déc-15	93 782	91 509	92 306	0,9%	-1,6%
<i>Dépôts à terme</i>	déc-15	68 494	71 724	71 589	-0,2%	4,5%
Entreprises						
<i>Dépôts à vue</i>	déc-15	78 307	87 335	86 238	-1,3%	10,1%
<i>Dépôts à terme</i>	déc-15	52 183	46 645	47 946	2,8%	-8,1%
Encours bancaires						
Ménages						
<i>Crédits de trésorerie</i>	déc-15	71 292	66 019	65 988	0,0%	-7,4%
<i>Crédits à l'habitat</i>	déc-15	151 191	154 469	155 231	0,5%	2,7%
Entreprises						
<i>Crédits de trésorerie</i>	déc-15	32 447	30 654	30 493	-0,5%	-6,0%
<i>Crédits d'équipement</i>	déc-15	66 349	67 653	67 980	0,5%	2,5%
<i>(source : IEOM)</i>						

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE		
	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	-0,30%	09/12/2015
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,05%	10/09/2014
taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER			
	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicable aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	01/01/2016	-0,10%	2,80%
taux de réescompte des crédits aux entreprises	05/01/2015	0,05%	
taux de la facilité de prêt marginal	05/01/2015	0,30%	
taux de l'escompte de chèques	05/01/2015	0,30%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE			
taux d'intérêt en fin de mois			
	31/12/2015	30/11/2015	Var. M-1
EONIA	-0,1270%	-0,1270%	+ 0,000 pt
EURIBOR 1 mois	-0,2050%	-0,1610%	- 0,044 pt
EURIBOR 3 mois	-0,1310%	-0,1140%	- 0,017 pt
EURIBOR 6 mois	-0,0430%	-0,0430%	+ 0,000 pt
EURIBOR 12 mois	0,0600%	0,0480%	+ 0,012 pt
taux d'intérêt en moyenne mensuelle			
	déc.-15	nov.-15	Var. M-1
TMO	1,1700%	1,1000%	+ 0,070 pt
TME	0,9700%	0,9000%	+ 0,070 pt
taux de base bancaire			
banques métropolitaines		taux	date d'effet
		6,60%	15/10/2001
taux d'intérêt légal premier sem. 2016			
créances des personnes physiques (hors besoins professionnels)		taux	JORF
		4,54%	27/12/2015
autres cas		1,01%	
Définitions			
EONIA : Euro OverNight Index Average			
EURIBOR : EUR. InterBank Offered Rate			
TMO : taux moyen des obligations publiques			
TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme			

devise	USD			JPY			GBP		
	30/12/2015	30/11/2015	30/10/2015	30/12/2015	30/11/2015	30/10/2015	30/12/2015	30/11/2015	30/10/2015
taux JJ	0,410%	0,225%	0,200%	nd	nd	nd	0,480%	0,450%	0,420%
3 mois	0,755%	0,895%	0,630%	nd	nd	nd	0,665%	1,020%	0,810%
10 ans emprunts phares	2,300%	2,216%	nd	0,270%	0,305%	nd	1,970%	1,817%	nd

TAUX DE L'USURE (seuils applicables au 1er janvier 2016)			
Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Prêts-relais	4,25%	Découverts en compte	13,43%
Autres prêts		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	19,99%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	13,25%	Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	7,61%		

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE									
Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR									
Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	109,6094	1 NZD/XPF	74,9430	1 HKD/XPF	14,1429	1 GBP/XPF	162,5995	
100 JPY/XPF	91,0443	1 AUD/XPF	80,1045	1 SGD/XPF	77,4027	100 VUV/XPF	100,2524	1 FJD/XPF	51,1604